

Conditions générales de vente chambres Gîte Ferran et chambres Les Louiqs

Ces conditions sont applicables à toutes ventes conclues avec le gîte Ferran, et les chambres Les Louiqs, 06470 Entraunes Estenc, France, dénommé ci-dessous «le gîte».

De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter. Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment, et les conditions applicables seront celles en vigueur à la date où la réservation sera effectuée. Les conditions générales de vente s'appliquent à toutes réservations effectuées sur internet, par courrier, par téléphone, par email, ou à l'accueil. Elles font parties intégrantes du contrat de vente.

Article 1: Tarifs

Les tarifs indiqués sont TTC, et consultables sur le site giteferran.com. Ils peuvent être révisés à tout moment. Le prix retenus et celui indiqué au moment de la validation de la réservation.

Article 2: Réservation

La réservation est effective dès accord des parties, même si aucun acompte n'a pas été demandé, ou même lorsque le client n'a pas fait parvenir son acompte. Il appartient au client d'informer impérativement le gîte en cas d'annulation, même s'il n'a pas fait parvenir d'acompte. Le client devra faire parvenir environ 30% d'acompte, montant précisé lors de la demande de réservation, par espèces, chèque, ou virement bancaire.

Article 3: Horaires

Les chambres sont prêtes à partir de l'heure indiquée sur le site internet ou lors de la réservation. Il est conseillé au client d'annoncer leur heure d'arrivée si cela est avant 17h. Les chambres devront être libérées 10h le jour de votre départ. Tout retard peut être facturé au prix d'une chambre.

Par respect pour les autres clients, le silence est demandé entre 21h30 et 7h30. Le dîner est servi à 19h30. Toute arrivée après 19h30 doit être annoncée au plus tôt. Le gîte ne garantit pas le même service pour les arrivées tardives.

Article 4: Régimes alimentaires

Le dîner est un menu unique. Le gîte fait des efforts pour régime végétarien, sans lait, sans gluten. Ces régimes doivent être annoncés lors de la réservation. Attention : le gîte ne garantit pas de pouvoir répondre à tous les régimes, notamment les régimes combinés entre eux. Aucune réduction de tarif ne peut être accordée pour des régimes particuliers.

Allergies graves : le gîte ne garantit pas l'absence d'un produit allergène dans ses plats.

Article 5: Vol et objets perdus, oubliés

Le gîte décline toute responsabilité en cas de vol. Les objets de valeurs ne doivent pas être laissés sans surveillance, ni dans les zone communes, ni dans les chambres. En cas d'objet perdus ou oubliés, il appartient au client de contacter le gîte pour lui prévenir de sa perte, dans les 8 jours. L'objet sera alors rangé et mis de côté pendant 1 an, ou expédié par courrier aux frais du client en fonction des tarifs à l'affranchissement, avec un minimum forfaitaire de 5€. Les objets trouvés sont

gardés pendant 1 an, cependant il est vivement conseillé d'avertir le gîte afin que l'objet soit mis en sécurité.

Article 6: Annulation de réservation

A plus de 30 jours de la date du séjour : L'acompte est remboursé après retenue de frais de 15% de l'acompte.

De 30 jours à 7 jours avant le séjour : l'acompte reste entièrement acquis par le gîte sans aucun remboursement.

A moins de 7 jours avant le séjour : le montant de l'acompte reste acquis par le gîte et le client devra également verser le complément correspondant au montant de la location des chambres.

Le client doit prévenir au plus tôt tout changement. Dans la mesure du possible, le gîte essaiera de trouver un accord amiable. Le gîte conseille à sa clientèle de souscrire à des assurances annulation de voyage.

Article 7: Changements dans la réservation

En cas de changement de date de l'ensemble du séjour dans la limite d'un changement de date par réservation, et dans un délai d'un an:

A plus de 30 jours de la date du séjour : Aucun frais pour un changement de date.

De 30 jours à 14 jours avant le séjour : frais 25% du montant de l'acompte.

De 14 jours à 7 jours avant le séjour : frais 50% du montant de l'acompte

A moins de 7 jours avant le séjour : 100% du montant de l'acompte.

En cas de changement de la durée du séjour : tous les jours annulés au sein d'un séjour seront traités aux mêmes conditions tarifaires qu'un changement dans la réservation ci-dessus. Les frais seront appliqués au prorata du nombre de jour par rapport à l'acompte demandés.

En cas de changement du nombre de chambre: pour chaque chambre les conditions ci-dessus s'appliquent

En cas de changement du nombre de personnes occupant une chambre:

Les tarifs peuvent être modifiés, car le prix est fixé en fonction du nombre d'occupant par chambre. Pour toute personne annulée le jour même de l'arrivée après 12h00, 50% des frais de restauration sont facturés

Le client doit prévenir au plus tôt tout changement. Dans la mesure du possible, le gîte essaiera de trouver un accord amiable. Le gîte conseille à sa clientèle de souscrire à des assurances annulation de voyage.

Article 8: Assurance

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit avoir souscrit à une assurance responsabilité civile.

Article 9: Annulation de la part du gîte

Le gîte pourra annuler la venue des clients, en remboursant l'acompte versé par celui-ci : en cas de force majeure, de problèmes météorologiques, de destruction ou d'endommagement des locaux, de panne de machine, de panne sur réseau d'eau ou électrique, ou tout autre incidents empêchant

l'accueil de la clientèle dans les conditions habituelles d'accueil, mais aussi en cas de maladie ou d'accident empêchant de proposer la prestation de service prévue.

A moins de 14 jours avant la date du séjour sauf cas de force majeure en dans les cas énoncés ci-dessus, le gîte rembourse 125% du montant de l'acompte

Article 10: Responsabilités

Responsable et gérant chambres d'hôtes Gîte Ferran (La Grande Maison): Léonie Ferran - Estenc
06470 ENTRAUNES Siret : 791 754 252 00025

Responsable et gérant chambres d'hôtes Les Louiqs (La petite maison) Gudrun Boemer - Estenc
06470 ENTRAUNES Siret :82253189300011

Toute personne réservant au gîte reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus. * Le cas de force majeure : un événement extérieur, imprévisible, irrésistible et... incontournable. La maladie n'est pas reconnue comme un cas de force majeure, étant un événement normalement prévisible. Il s'agit en outre d'un événement qui n'est pas extérieur aux contractants (CCiv 1ère Chambre civile de la Cour de Cassation 02/10/2001).

sécurité.

Article 7: Annulation et modification de réservation

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par téléphone au 04 93 05 54 22 ou email à fleonie@hotmail.fr.

La demande ne deviendra effective qu'au moment où le gîte aura bien pu prendre connaissance de façon explicite de l'annulation. Une personne en moins sur un groupe est assimilé comme annulation d'une personne. Un acompte est versé pour une date. Un décalement de séjour ne dispense pas les conditions ci-dessous :

En cas de modification ou d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf cas de force majeur*) :

- Pour toute annulation effectuée à plus de 96h avant la date d'arrivée prévue, le montant de l'acompte reste acquis par le gîte.
- Pour toute annulation effectuée de 96h à 24h avant la date d'arrivée prévue, le montant de l'acompte reste acquis par le gîte et le client devra également verser le complément correspondant au tarif de la nuitée (chambre gîte) ou de la chambre (chambre d'hôte).
- Pour toute annulation à moins de 24h, le montant de l'acompte reste acquis par le gîte et le client devra également verser le complément correspondant au tarif de l'ensemble de la prestation (1/2 pension) réservé. En effet, certains repas sont mis en préparation 24h avant l'arrivée du clients, et le délais est alors trop court pour obtenir de nouvelles réservations.

Le client est invité à prévenir au plus tôt tout changement. Dans la mesure du possible, le gîte essayera de trouver un accord amiable. Il est également conseillé de prévenir par téléphone.

Le gîte conseille viveent le client de souscrire à des assurances annulation de voyage.

* Le cas de force majeure : un événement extérieur, imprévisible, irrésistible et... incontournable. La maladie n'est pas reconnu comme un cas de force majeure, étant un événement normalement prévisible. il s'agit en outre d'un événement qui n'est pas extérieur aux contractants (CCiv 1ère Chambre civile de la Cour de Cassation 02/10/2001).

Article 8: Assurance

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit avoir souscrit à une assurance responsabilité civile.

Article 9: Annulation de la part du gîte Ferran

En cas de maladie, de force majeur, de problèmes météorologiques, d'accident ou de destruction ou endommagement des locaux, le gîte Ferran pourra annuler la venue des clients, en remboursant le double de l'acompte versé.

Article 10: Responsables gîte Ferran

Réservations pour le gîte et les chambres auprès de Léonie Ferran

- Exploitant hébergement touristique partie gîte d'étape :

Léonie Ferran

Estenc

06470 ENTRAUNES

Siret : 791 754 252 00025

- Responsable exploitation agricole Les Louiqs et chambres d'hôtes :

Gudrun Boemer

Estenc

06470 ENTRAUNES

Siret :82253189300011

Toute personnes réservant au gîte reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.